



Profession de foi pour la vice-présidence étudiante de Simon CLEREC  
-président de l'UNEF Angers, étudiant salarié en 2<sup>ème</sup> année de droit

—  
”

Cher(e) administrateur(trice)

Actuellement étudiant en 2<sup>ème</sup> de droit, voilà deux ans que je siége en tant qu' élu étudiant au CEVU. Ce précédent mandat m'a permis d'appréhender les difficultés rencontrées par les étudiants, les relations entre l'administration et les élus mais aussi de valoriser notre université à travers les projets défendus par l'UNEF.

La victoire de l'UNEF Angers aux élections du 14 février 2008 et les 10 élus sur 25 dont nous disposons dans les conseils centraux de l'université d'Angers démontre l'adhésion des étudiants pour les projets que nous avons menés depuis deux ans mais aussi ceux que nous souhaitons impulser, notre syndicat étant largement majoritaire sur les pôles Belle-Beille et St-Serge. En effet, les problématiques telles que l'environnement numérique de travail, la restauration de la compensation annuelle, les déplacements des étudiants, ou l'AUDA... ont été au plus près des attentes des étudiants des différents campus de notre université. Cette diversité a permis à l'UNEF de multiplier les projets mais aussi de travailler conjointement avec plusieurs institutions (municipalité, CRI...) ou associations (Fé2a, AUDA, ...). Cette volonté de fédérer autour de projets s'est concrétisée entre autre par la mise en place du projet de déplacement étudiant, la mise en ligne des annales de partiels avec la participation de la fé2a ou encore par la future création d'une maison des étudiants d'Angers dont nous avons soutenu l'idée auprès de la municipalité sortante qui vient d'être réélue. C'est dans cette logique dynamique et volontariste que je soumet ma candidature à la Vice Présidence Etudiante, afin non seulement de mettre en application le programme pour lequel j'ai été élu, mais également pour participer au développement de l'Université d'Angers.

Afin de continuer sur la lancée de mon précédent mandat, je souhaite mettre en place de nouveaux axes de travail à travers la création de commissions ou autres outils pour accroître la portée et l'efficacité des projets, tout en insistant sur le suivi de ces projets.

## I - Les commissions, un nouvel axe de travail privilégié

La précarité et réussite aux examens sont les principaux soucis des étudiants, d'où l'urgence de traiter de ces deux problèmes à l'Université d'Angers. J'ai donc choisi de mettre en place avec l'ensemble des élus étudiants des commissions issus du CEVU pour réfléchir à ces questions. Notre conseil doit rester malgré la LRU une réelle force de proposition pour l'université.

### A - La réussite en licence

Le taux d'échec en premier cycle est énorme dans les universités françaises, l'ensemble de la communauté universitaire en est conscient. L'université d'Angers a déjà mise en place plusieurs dispositifs pour lutter contre cet échec dans le contrat quadriennal 2008-2011 (tutorat renforcé, orientation active...). Néanmoins le lancement par le gouvernement du plan réussite en licence, même si il manque d'ambitions en terme de crédits affectés sur cet objectif prioritaire pour les universités (seulement 275 000 euros à Angers), a le mérite d'amener une réflexion sur les dispositifs à mettre en place. De fait, je pense qu'il est fondamental qu'une commission émanant du CEVU réfléchisse à cette question afin d'orienter l'action de l'université en ce sens par le biais du travail des élus étudiants.

## **B - Un statut pour les étudiants salariés**

Depuis maintenant quatre ans, les candidats à la vice présidence étudiante ont tous inclus dans leurs programmes la nécessité de créer un tel statut. Il devient aujourd'hui urgent de mettre en place un véritable statut pour les étudiants salariés.

Les situations sont devenues tellement complexes que même l'administration est démunie pour délivrer des dispenses d'assiduité aux étudiants. Les étudiants étrangers, les étudiants boursiers, les étudiants travaillant au noir, autant de situations vécues par les étudiants qui ne sont pas ou peu prises en compte par l'Université d'Angers.

Un autre problème se pose avec la loi LRU : le statut des étudiants salariés travaillant à l'Université. Le décret publié en décembre 2007 nécessite de nombreuses précisions au niveau local qu'il faudra également définir avec un travail commun des élus étudiants et des représentants du personnel. Si il est important de défendre les droits des étudiants salariés, il ne faut pas que leur travail se substitue à ceux du personnel de l'université, ni qu'il prenne le pas sur leurs études. C'est pourquoi je propose la création d'une commission salariat étudiant émanant du CEVU.

Ces deux travaux me paraissant prioritaires, mes camarades et moi-même avons demandé au président de l'université de créer ces commissions au plus vite. Par la suite, d'autres réflexions devront être envisagées, notamment sur l'insertion professionnelle des étudiants et l'accueil des étudiants étrangers. Je souhaite que les élus étudiants puissent s'impliquer dans ce travail par le biais de commissions et qu'en tant que vice président étudiant, je puisse être le relais des différents besoins exprimés par les étudiants.

## **II. L'animation du campus étudiant**

Ces deux dernières années, le campus de Belle Beille, premier campus de l'Université d'Angers, a été plus souvent animé par les blocages étudiants que par d'autres types d'événements. L'UNEF s'est d'ailleurs souvent retrouvée au cœur de ces manifestations, permettant ainsi à l'université d'avoir un interlocuteur reconnu par les étudiants, limitant les dérives que l'on a connu dans d'autres universités. Mes camarades et moi-même avons ainsi regretté que la vice présidence étudiante ne remplisse pas ce rôle lors de ces mouvements. Durant les deux prochaines années, je m'engagerais à être le relais entre les étudiants engagés et l'université afin que l'on n'oppose plus la légitimité des assemblées générales à celle des élus des conseils.

Néanmoins, d'autres sources d'engagement sont possibles pour les étudiants de Belle Beille, notamment à travers l'association AUDA qui fournit des services aux étudiants (reprographie en libre service, fourniture, presse...) depuis 1989. Cette association en grande difficulté aujourd'hui ne doit pas être abandonnée : non seulement elle propose des services indispensables aux étudiants mais il s'agit d'un élément fédérateur sur le campus, les étudiants de toutes tendances étant attachés à cette association. L'UNEF va donc participer à la prochaine Assemblée Générale de l'AUDA qui aura lieu le jeudi 27 mars avec les autres organisations étudiantes intéressées afin de renouveler le bureau de l'association et en faire un vecteur de développement des services et de la vie étudiante. Cette association a également la capacité de promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire, axe important du développement local aujourd'hui peu représenté à l'Université d'Angers.

Je salue la réussite de l'espace culturel, qui a su dynamiser la culture à l'Université d'Angers mais aussi le tissu local angevin (cabaret jazz, divers concerts...)- Je souhaite continuer sur cette voie en permettant notamment aux étudiants de Belle Beille de profiter des

spectacles et en mettant l'accent sur les échanges culturels. Je pense qu'il y aurait beaucoup à faire avec les étudiants ERASMUS et les nombreux étudiants hors échanges présents chaque année afin d'inciter les étudiants à partager leurs différentes cultures.

### **III. Evaluer la politique étudiante de l'université**

Les élus étudiants UNEF ayant été les plus assidus dans les conseils centraux, nous avons beaucoup regretté le manque de retour sur la politique étudiante de l'université ainsi que la faible valorisation des projets réalisés : par exemple, aucune information n'avait été effectuée sur les annales de partiel en ligne avant que PUNEF n'en face la demande. L'utilisation du service est ainsi passée de 300 connexions à 6000 connexions en deux semaines, démontrant qu'il existait une véritable demande. Lors du conseil d'administration de fin de mandat, le bilan de la vice présidence étudiante n'a pris qu'une dizaine de minutes : les élus étudiants méritent mieux !

Je considère donc qu'il est crucial d'avoir un retour d'information sur les projets menés, aussi bien auprès des élus étudiants que des étudiants durant tout le mandat du vice président étudiant. De fait, j'organiserai chaque année un point de bilan sur la vie étudiante en CEVU, préparé avec les autres élus étudiants. De la même façon afin de renforcer l'intérêt des étudiants pour leurs élus, je réaliserais d'ici la fin de l'année une charte d'information aux étudiants afin de définir les moyens de communication que l'université accordera aux élus étudiants : panneaux d'affichage, journal des élus, newsletter des élus ... Aujourd'hui les étudiants reçoivent de l'information sur tout ce que fait l'université à l'exception du travail de leurs élus.

Durant mon mandat, je travaillerais avec les autres élus étudiants et l'université en ce sens pour redéfinir le statut et le rôle des élus étudiants et faire des étudiants un moteur de développement pour l'Université d'Angers.

Simon CLEREC